



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Usages du numérique dans la mise en œuvre du dédoublement des classes

Question écrite n° 36561

Texte de la question

Mme Céline Calvez interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de l'éducation prioritaire, sur les usages du numérique dans la mise en œuvre du dédoublement des classes de CP depuis septembre 2017. En effet, toutes les classes sont désormais dédoublées sur le territoire national et les premiers résultats relatifs aux classes de CP en REP + sont positifs et conformes aux études françaises et internationales, qui établissent un lien entre baisse très significative du nombre d'élèves par classe et amélioration des résultats des élèves dans les petites classes. Cette politique éducative s'est accompagnée d'un surcroît de formation pour tous les enseignants, avec un effort supplémentaire en éducation prioritaire. Ainsi, les enseignants sont mieux accompagnés et sont près de 25 % en REP + à déclarer qu'ils ont une grande capacité à adapter leur pratique pour que tous les élèves réussissent. Le travail en groupe et le numérique sont par exemple davantage mobilisés pour l'apprentissage de la lecture. Mais au-delà de former et d'accompagner, il est nécessaire de doter les enseignants d'outils efficaces. Aussi, Mme la députée souhaiterait connaître les différents outils numériques mobilisés au travers de ces nouveaux apprentissages ainsi que les nouvelles ressources mises à disposition dans la formation des enseignants, pour faire prospérer cette approche d'un enseignement mieux adapté à chaque enfant. De la même manière, alors qu'une expérimentation du nouveau dispositif national « territoires numériques éducatifs 2020-2021 » mis en place à la rentrée 2020 dans les départements du Val-d'Oise et de l'Aisne semble prometteuse, en tant qu'elle permet d'actionner de manière concertée et immédiate, dans une approche intégrée, l'ensemble des leviers de l'éducation « au et par le numérique », elle aimerait connaître les éventuels premiers retours de cette expérimentation.

Texte de la réponse

Sur les différents outils numériques mobilisés au travers des nouveaux apprentissages ainsi que les nouvelles ressources mises à disposition dans la formation des enseignants, pour un enseignement mieux adapté à chaque enfant dans le dispositif classe à 12 ou bien plus largement, les outils numériques mobilisés sont principalement des classes mobiles, des tablettes, un vidéoprojecteur et des robots, avec un degré d'appropriation par les élèves plus élevés de par leur fréquentation plus importante et l'apprentissage de l'utilisation en autonomie des différents équipements. Par exemple dans certaines écoles, tous les matins, mise en place d'ateliers numériques dans chaque classe de CP : en phonologie (utilisation des outils Mitceft) ; en lecture (enregistrement avec la ressource Lalilo) ; travail sur les faits numériques : c@lculatice et Mitcef ; programmation avec les BlueBot avec pour finalité une rencontre GS/CP. Globalement, les ressources mises à disposition pour les enseignants et les élèves restent variables selon les différents projets pédagogiques des enseignants, même si des ressources soutenues par le ministère comme celles du partenariat d'innovation intelligence artificielle pour le français et les mathématiques ou plusieurs ressources soutenues dans le cadre d'Edu-Up ou des appuis aux académies (comme Grapho-learn pour les apprentissages en phonologie ou C@lculatice). Il convient de retenir que les outils et les ressources numériques introduites dans le dispositif classe à 12, ou bien plus largement, induisent généralement une réflexion et une implication des équipes

éducatives à la fois sur leur formation, leur enseignement et l'organisation des espaces scolaires (dispositif Archiclasse en particulier). La phase pilote du nouveau dispositif national des « territoires numériques éducatifs », mis en place à la rentrée 2020 dans les départements du Val-d'Oise et de l'Aisne, montre ou confirme que les quatre leviers principaux du dispositif TNE sont très pertinents, d'autant plus parce qu'ils sont actionnés ensemble. Bien que la COVID19 ait perturbé le calendrier de l'opération et certaines actions, les premières données collectées par voie de questionnaires (auprès des directrices et directeurs d'écoles, enseignantes et enseignants, élèves et parents) et par des entretiens individuels ou des focus groupes, Les travaux d'analyse et de collecte soulignent que l'effort apporté de manière simultanée sur les équipements, les ressources pédagogiques, la formation et l'accompagnement des parents est salué de manière positive par les parties prenantes. La collecte et l'analyse des données se poursuivent, mais le dispositif semble propice pour répondre aux enjeux collectifs et individuels qui se posent sur le terrain : équipement des classes / des élèves à la maison, ressources et formations pour enseigner et apprendre en fonction des contextes et des projets pédagogiques. Des possibilités sont ouvertes, en s'appuyant sur l'écoute du terrain, pour proposer des formations et des ressources adaptées, accompagner les pratiques collaboratives entre pairs ou l'e-parentalité. Les données et analyses recueillies par les laboratoires de recherche Techné (université de Poitiers) et Bonheurs (université de Cergy-Pontoise) missionnés pour cette étude pilote doivent se poursuivre pour proposer un point d'étape en fin d'année scolaire et affiner l'enquête sur la prochaine année scolaire avec un élargissement à d'autres laboratoires de recherche. Références en ligne disponibles : Portail Prim' à bord et Archiclasse : <https://primabord.eduscol.education.fr/comment-amenager-sa-classe-de-cp-dedouble> ; <https://primabord.eduscol.education.fr/mise-a-jour-experimentation-dans-une-classe-dedoublee-cp-en-rep> ; <https://archiclasse.education.fr/Experimentation-en-CP-dedoubles> ; Ressources du P2IA : <https://eduscol.education.fr/1911/parteneriat-d-innovation-et-intelligence-artificielle-p2ia>

Données clés

Auteur : [Mme Céline Calvez](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36561

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation prioritaire](#)

Ministère attributaire : [Éducation prioritaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1598

Réponse publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7398